

**Certificat d'examen de type
n° F-06-N-1475 du 27/10/2006**

**Organisme désigné par
le Ministère chargé de l'Industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/F030495-D9-1

**Taximètre électronique ATA
type PRIMUS**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 78-363 du 13 mars 1978 modifié réglementant la catégorie d'instruments de mesure « taximètres », de l'arrêté du 21 août 1980 modifié relatif à la construction, à l'approbation de modèle, à l'installation et à la vérification primitive des taximètres et de l'arrêté du 17 février 1988 fixant les conditions de construction, d'approbation et d'installation spécifiques aux taximètres électroniques et de l'avis de la commission technique spécialisée du 13 juin 1996 et vu l'avis de la commission technique spécialisée « transports environnement ».

FABRICANT :

A.T.A. SA (Automatisme et Technique Avancées) - 32 allée de Trets – 13710 LA BARQUE

OBJET :

Le présent certificat complète les certificats d'examen de type n° F-06-N-036 du 10/01/06 et F-06-N-1147 du 04/09/06, relatifs au taximètre électronique A.T.A. type PRIMUS.

CARACTERISTIQUES :

Le taximètre A.T.A. type PRIMUS faisant l'objet du présent certificat diffère du modèle approuvé par les certificats précités par la modification suivante:

- modification de la valeur de la somme de contrôle du logiciel du taximètre PRIMUS qui devient 38979
- Possibilité, pour les installateurs, de connecter un répéteur lumineux de tarifs pour taxi type INTEGRAL en version amovible (certificat d'examen de type n° F-06-N-1477 du 27/10/2006) avec utilisation de câbles non blindés avec connecteurs mâle-femelle entre le boîtier de commutation du taximètre ATA type PRIMUS et le répéteur lumineux de tarifs pour taxi ATA type INTEGRAL en version amovible

- Possibilité, pour les installateurs, de connecter un dispositif répéteur lumineux de tarif amovible A.T.A pour taximètre sécurisé ATA (certificat d'examen de type n° F-06-N-1476 du 27/10/2006) avec utilisation de câbles non blindés avec connecteurs mâle-femelle entre le boîtier de commutation du taximètre ATA type PRIMUS et le répéteur lumineux de tarifs pour taxi amovible ATA .
- Ajouts des messages d'erreur « Err LA », « Err LE » ; « Err LU » et « Err AC » (voire annexe tableau des messages d'erreur pouvant être affichés)

Utilisation de câbles non blindés entre le boîtier de commutation et le boîtier taximètre du taximètre ATA type PRIMUS équipé avec un répéteur lumineux de tarifs pour taxi type INTEGRAL en version amovible ou . connecter un dispositif répéteur lumineux de tarif amovible A.T.A pour taximètre sécurisé ATA

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires définies dans les certificats d'examen de type n° F-06-N-036 du 10/01/06 et F-06-N-1147 du 04/09/06 restent inchangées.

SCELLEMENTS ET PROTECTIONS :

Les scellements définis dans les certificats d'examen de type n° F-06-N-036 du 10/01/06 et F-06-N-1147 du 04/09/06 restent inchangés.

La valeur de la somme de contrôle du logiciel du taximètre PRIMUS est 38979. Sa visualisation est repérée par la mention « CRC1 » dans le menu de gestion du taximètre. L'affichage d'une valeur différente de celle précitée doit être considéré comme un bris de scellement.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/F030495-D9-1 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 03 septembre 2016.

REMARQUE :

Le présent certificat ne couvre pas la prise d'information LIBRE au niveau d'un répéteur lumineux de tarif pour taxi.

ANNEXES :

- Tableau des messages d'erreurs liés à un dysfonctionnement du luminaire amovible pouvant être affichés
- Matrice de programmation en mode auto-programmation
- Matrice de programmation avec terminal de programmation

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

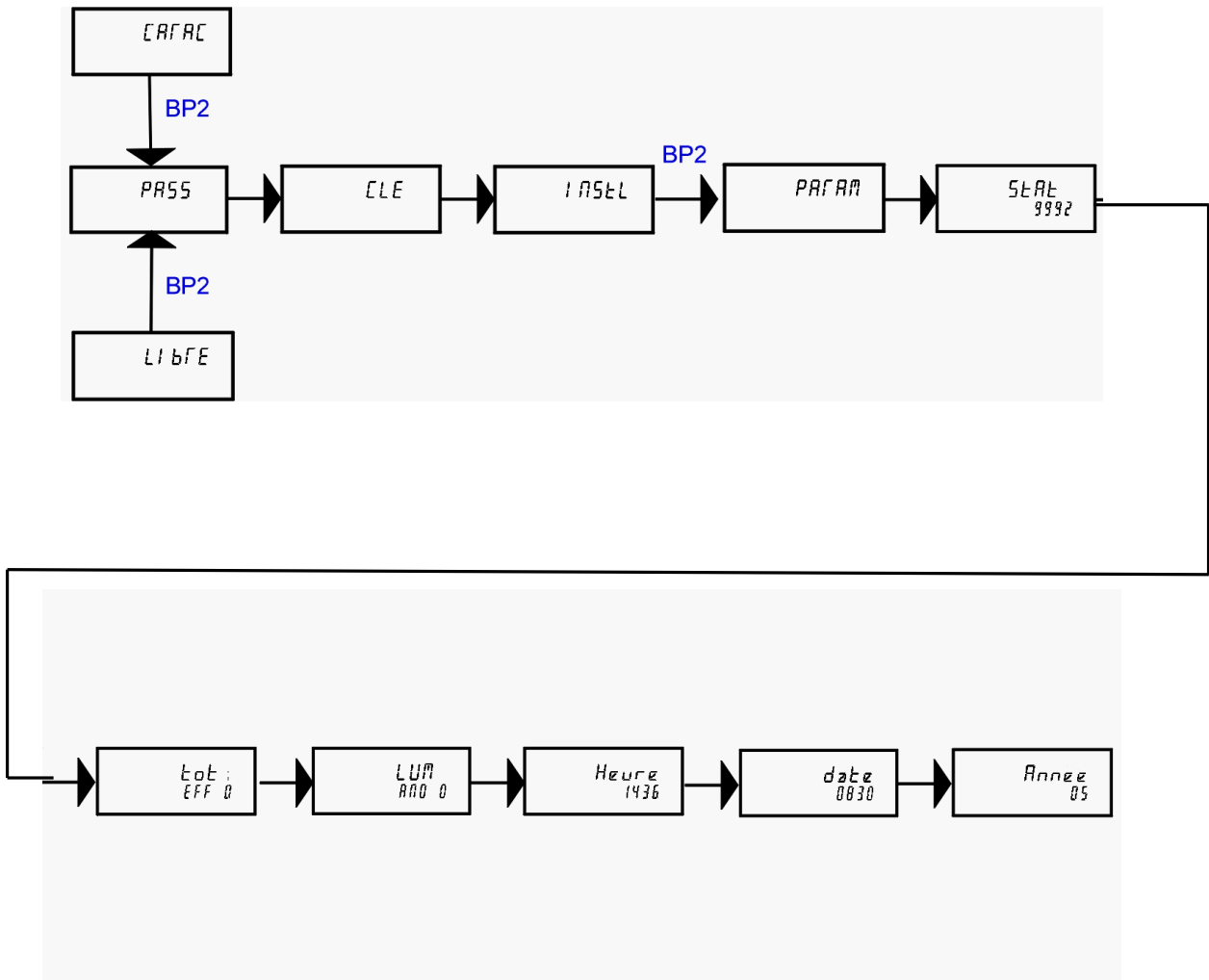
Annexe I au Certificat n° F-06-N- 1475 du 27/10/06

**Tableau des messages d'erreurs liés à un dysfonctionnement
du luminaire amovible pouvant être affichés**

Message d'erreur	Description	Action à entreprendre
Pictogramme lampe	Défectuosité des ampoules	Changer les ampoules défectueuses..
Err LA	Le luminaire amovible est absent	Rebrancher le luminaire amovible
Err LE	Le luminaire amovible a été déconnecté pendant une course	Retour chez l'installateur agréé pour maintenance de l'appareil.
Err LU	Un luminaire amovible autre que le luminaire d'origine a été ou est branché au taximètre	Retour chez l'installateur agréé pour maintenance de l'appareil.
Err AC	Problème alimentation du taximètre ou de pilotage luminaire	Retour chez l'installateur agréé pour maintenance de l'appareil.

Annexe II au Certificat n° F- 1475 du 27/10/06

Matrice de programmation en mode auto-programmation



Annexe III au Certificat n° F- 1475 du 27/10/06

Matrice de programmation avec terminal de programmation

1. Branchement de terminal de programmation sur le connecteur de programmation du taximètre. Le taximètre doit être alimenté et installé dans le véhicule.
2. Le terminal demande le code d'identification de l'utilisateur.

I D E N T I F I C A T I O N Code :

3. Le terminal passe en menu de programmation après la saisie du code valide.

P R O G R A M M A T I O N

4. L'opérateur valide, le terminal demande le mode de programmation en mode initial ou non

Mode i n i t i a l ? Oui ann. non

L'opérateur choisit le mode de programmation ou annule. Si il choisit oui, les étapes 5 et 6 suivantes ne sont pas exécutées.

5. L'opérateur choisit la table de tarif en vigueur.

Tabl e t a r i f s ? <P 13000 S>

6. Le terminal demande à l'opérateur de saisir le coefficient K en affichant la valeur lue dans le taximètre. Si le taximètre n'a pas été caractérisé, le processus de programmation s'arrête.

K = <u> 5000 </u> ?

7. Le terminal demande à l'opérateur d'activer ou pas le pilotage d'un lumineux amovible par le taximètre

Lum. A m o v i b l e ? Oui ann. non
--

8. La programmation se lance

PROG. en cours 0%-----100%

9. La programmation se termine

PROGRAMMATI ON Termi née
